



# LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

**Version 1 – 25/06/2022**

# TABLE DES MATIERES

## **PRESENTATION**

L'histoire de FormaGest	p.3
Les valeurs de mon organisme de formation	p.3

## **NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE**

Nos méthodes d'apprentissage	p.3
------------------------------	-----

## **VOTRE PROJET DE FORMATION CONTINUE**

Une organisation sur mesure	p.4
Un déroulement pédagogique en 4 phases	p.5
Votre inscription	p.5
Délais d'inscription	p.6
Formation et handicap	p.6

## **VOTRE FORMATION**

Déroulement des sessions individuelles	p.6
Déroulement des sessions collectives	p.6
Déroulement des sessions à distance	p.7
Prévention des interruptions de stage	p.7
Evaluation et suivi post-formation	p.7

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

Nos salles de formation	p.8
Règlement intérieur	p.8
Protection des données personnelles	p.8
Droit à l'image	p.9
Coordonnées	p.9

## **PRESENTATION**

### **L'histoire de FormaGest?**

En 2013, Laura Kindts crée FormaGest pour permettre aux formateurs indépendants de gagner en autonomie, en qualité et en rentabilité grâce à des accompagnements sur mesure et des outils éprouvés pour la gestion des organismes de formation.

Après un diplôme d'auditrice en développement des Ressources Humaines et une expérience de commerçante indépendante, Laura Kindts entre dans le monde de la formation professionnelle en 2009 en tant que responsable pédagogique, administrative et qualité d'un organisme de formation spécialisé dans la formation des travailleurs indépendants.

Peu à peu elle s'efforce de faire le lien entre les besoins des TPE, les expertises terrains des formateurs et les financements de formation, véritables leviers de développement autant pour les bénéficiaires que pour les formateurs. Elle développe une expertise du système de la formation professionnelle et suit son évolution réglementaire de près ce qui lui permet d'accompagner et de former des formateurs.

En parallèle elle crée également le réseau de formateurs indépendants Liberty Progress pour permettre aux TPE, PME locales de pouvoir travailler avec des formateurs experts proches de chez eux.

### **Les valeurs de mon organisme de formation :**

- Être à votre écoute pour proposer des solutions adaptées
- Adapter nos compétences à vos besoins
- Accompagner dans la durée, être disponible
- Construire des relations basées sur l'échange et le partage,
- Associer les points de vue pour progresser plus vite
- Donner l'accès à l'autonomie de chacun, tout en respectant les rythmes personnels
- Proposer des méthodes pratiques pour plus d'efficacité

## **NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE**

### **Nos méthodes d'apprentissage :**

#### ***Une pédagogie centrée sur l'apprenant***

Tous nos stages reposent sur une alternance entre transfert de savoir-faire et d'attitude, avec des exercices concrets, des tests avec les participants et des analyses de situations. Cette méthode permet une appropriation rapide des sujets par les stagiaires.

Nos formateurs s'appuient sur les connaissances préexistantes du stagiaire. Ils combinent diverses modalités pédagogiques : des exposés théoriques, des temps d'échanges, des études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation. Lors des formations en groupe, l'accent est mis sur l'interactivité, intégrant ainsi la possibilité de progresser en équipe et de réussir ensemble.

## ***Des modalités pédagogiques adaptables***

Nous construisons des solutions répondant précisément aux objectifs de nos clients tout en prenant en compte leurs contraintes. Cela implique de pouvoir s'appuyer sur différents dispositifs. C'est pourquoi nous avons développé un large éventail de modalités d'apprentissage qui, utilisées séparément ou combinées entre elles, nous permettent d'élaborer des solutions adaptées à une grande variété de besoins individuels ou collectifs.

- **Le cours magistral**

Il s'agit d'un exposé : en sa qualité d'expert, le formateur parle et l'apprenant est à l'écoute. Un discours structuré permet de transmettre des notions essentielles de manière non équivoque. Aux vues du caractère contraignant de cette méthode, que le stagiaire subit passivement, les exposés magistraux calibrés dans le temps pour laisser une large place aux méthodes pédagogiques plus interactives.

- **La démonstration**

Le formateur fait la démonstration d'une logique à appréhender par l'apprenant. La méthode démonstrative permet au stagiaire d'expérimenter un savoir nouveau en refaisant les étapes de la démonstration et en formulant lui-même le cheminement logique et les conclusions de sa démonstration. Utilisée dans des séquences d'exercices, la méthode démonstrative permet à l'apprenant d'acquérir des savoirs en étant dans l'action, sous la houlette du formateur.

- **La maïeutique**

Par un jeu de questions-réponses, le formateur part des connaissances déjà reconnues chez son élève pour amener ce dernier à appréhender des notions nouvelles en connectant des notions par rapprochement logique. Il s'agit pour le formateur d'aider le stagiaire à structurer sa pensée et à relier logiquement des idées connexes. Cette méthode est appliquée par le jeu d'une conversation au cours de laquelle le ou les apprenants sont invités à formuler verbalement (leur) son cheminement mental, avec des hypothèses, des certitudes et des doutes. Le formateur structure les échanges en fonction de l'objectif pédagogique. « Faire de la maïeutique, c'est faire accoucher les esprits », selon Socrate.

- **La découverte**

Le formateur prépare du matériel pédagogique en amont du stage. Il met ce matériel à disposition du stagiaire pour lui permettre de tirer des conclusions par la réalisation d'expériences. Il s'agit de laisser l'apprenant tâtonner et commettre des erreurs, seul ou avec le groupe, afin de marquer les esprits par la pratique. Cette méthode met l'apprenant en situation d'imaginer des solutions pour un problème donné et de tirer des conclusions de ses errements. En fin d'exercice, le formateur structure et reformule les notions mises en lumière pendant le temps de découverte offert à l'apprenant.

- **L'accompagnement pédagogique individualisé**

L'accompagnement individualisé permet de révéler ou de favoriser l'exploitation pratique du potentiel de la personne. Le formateur fonde son action sur le transfert de compétences techniques et d'attitudes appropriées dans le souci d'accroître l'efficacité de la personne accompagnée. Il s'agit d'aider l'apprenant à devenir plus agile, c'est-à-dire à lui permettre de mettre en pratique des nouveaux savoirs avec une aisance nouvelle. Le formateur accompagne individuellement un stagiaire dans une formation préparée en fonction de sa situation et de ses attentes personnelles et professionnelles.

## **VOTRE PROJET DE FORMATION CONTINUE**

### **Une organisation sur mesure :**

Les formations que nous assurons sont conçues pour une adéquation maximale du contenu avec les connaissances des stagiaires et leurs besoins professionnels. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les stagiaires de façon optimale et les mener rapidement aux objectifs fixés ensemble :

### ***L'interentreprises :***

Organisées dans des locaux adaptés, selon un planning prédéfini, ces formations réunissent des participants issus d'horizons différents. Nous accueillons les stagiaires à partir de 8h45 et les cours débutent à 9h. Chaque demi-journée, nous faisons une pause et le midi nous accompagnons les stagiaires au restaurant.

### ***L'intra-entreprise et le sur mesure :***

Des formations basées sur des programmes standards, adaptés ou sur-mesure, organisées pour plusieurs personnes d'une même entreprise et pouvant reposer sur différents dispositifs pédagogiques

## **Un déroulement pédagogique en quatre phases :**

### ***PHASE I : Vérification des prérequis :***

Nous nous mettons en rapport avec les personnes à former pour préciser le contenu de chaque cours et déterminer le niveau des participants. Lors d'un entretien individuel, nous faisons une rapide évaluation pour vérifier l'état des prérequis des futurs stagiaires. Au besoin, nous communiquons des recommandations pour que chaque participant puisse accéder à la formation sans difficulté technique.

### ***PHASE II : Mise en œuvre de l'action de formation :***

En intra-entreprise le planning est construit sur mesure entre les stagiaires et leur apprenant. Le formateur adapte son approche aux locaux et à l'activité de l'entreprise pour étoffer efficacement la théorie avec des exemples et exercices pratiques sur mesure.

En inter-entreprises, nous organisons la session et la salle. Nous préparons les convocations et nous les transmettons aux participants par voie électronique. Nos formations sont très pratiques, chaque point théorique étant systématiquement suivi d'exemples et d'exercices. Nous limitons l'accès au cours à huit personnes.

### ***PHASE III : Evaluation de l'acquis :***

En fin de formation, nous proposons une évaluation rappelant la plus grande partie des points vus pendant le cours. A l'issue du cours le formateur remplit également une fiche d'évaluation des acquis pour vérifier l'état d'avancement du stagiaire vis-à-vis des objectifs visés et souligner les points restant à améliorer. Une enquête de satisfaction « à chaud » du stagiaire est également remplie à la fin de la formation afin de permettre à nos équipes d'améliorer sans cesse leur approche pédagogique et la qualité de leurs formations.

### ***PHASE IV : Suivi du retour en situation professionnelle :***

Chaque formateur reste disponible afin d'assister les participants à leur retour en entreprise. Ces contacts privilégiés permettent de rectifier ou approfondir les connaissances vues en formation. Quelques semaines après la fin de stage une enquête de satisfaction est également proposée aux stagiaires afin de permettre une réflexion « à froid » sur les résultats apportés par leur formation mais aussi de mettre en place de nouvelles sessions si cela s'avère nécessaire.

## **Votre inscription :**

Après l'étape de personnalisation de votre projet, votre convention ou contrat de formation ainsi que votre programme personnalisé vous seront remis pour inscription. Ils seront accompagnés de notre règlement intérieur. Ces documents reprennent l'ensemble des éléments établis lors de votre entretien préalable d'évaluation : prérequis, objectifs, contenu et déroulement de l'action.

Notre organisme est inscrit sur les listes de déclaration d'activité des organismes de formation auprès du préfet de la région Occitanie et vous permet d'accéder à des possibilités de financement par les fonds de la formation professionnelle continue.

En cas de besoin nous pouvons vous accompagner dans le relationnel avec votre organisme financeur (OPCA) et ce, à chaque étape de votre projet.

## **Délais d'inscription**

Nous pouvons inscrire des stagiaires jusqu'à 15j avant le début d'une formation néanmoins il est important de prendre en compte le temps de préparation de votre projet personnalisé ce pourquoi nous vous conseillons de prendre contact avec nous le plus tôt possible afin d'anticiper tous les cas de figure.

Le délai idéal de mise en place de votre projet de formation est de 6 à 8 semaines avant le début de l'action de formation, ce qui laisse également le temps suffisant pour solliciter une aide auprès de financeurs tels que les OPCO ou FAF dont les délais de dépôt de dossiers sont généralement d'un mois avant le début de la formation.

## **Formation et handicap**

Au même titre que l'ensemble des travailleurs et demandeur d'emplois, les personnes en situation de handicap bénéficient des droits d'accès à la formation professionnelle continue. Ils peuvent, en outre, bénéficier de financements spécifiques et de formations adaptées à leurs contraintes auprès d'acteurs spécialisés.

Nous nous efforçons au mieux d'intégrer tous les publics à nos actions de formation et de répondre de façon personnalisée aux besoins de chacun de nos stagiaires. Si vous êtes dans une situation de handicap, nous tenons à votre disposition la liste des partenaires à même d'intervenir sur les Fonds Handicap et nous pourrions vous réorienter vers eux si nous ne pouvons répondre directement à votre besoin de formation.

## **VOTRE FORMATION**

### **Déroulement des sessions individuelles :**

Ces formations sont basées sur des programmes standards, adaptés ou sur-mesure. Elles sont organisées pour une ou plusieurs personnes d'une même entreprise et peuvent reposer sur différents dispositifs pédagogiques. Elles se déroulent généralement en entreprise, mais peuvent également être organisées à domicile ou dans un lieu approprié choisi par le(s) stagiaire(s) et les formateurs.

La formation se déroule en présentiel ou en vis-à-vis synchrone via visioconférence. Le lieu, le planning exact, les horaires et la durée des séances de formation sont convenus d'un commun accord entre les parties au plus tard le premier jour de la date d'effet de la convention ou du contrat de formation.

Le programme, joint en annexe à la convention lors de l'inscription, indique l'objet de l'action de formation, les objectifs, la durée, les moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre et le niveau de compétence requis.

Quelques jours avant votre première session de formation individuelle, le formateur vous contacte par téléphone pour confirmer le rendez-vous.

### **Déroulement des sessions collectives :**

La formation se déroule en présentiel. Les sessions collectives se déroulent sur une durée minimale de 3h30. Le lieu, le planning exact, les horaires et la durée des séances de formation sont convenus d'un commun accord entre les parties au plus tard le premier jour de la date d'effet de la convention ou du contrat de formation.

Le programme, joint en annexe à la convention lors de l'inscription, indique l'objet de l'action de formation, les objectifs, la durée, les moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre et le niveau de compétence requis.

Pour les sessions collectives, les stagiaires reçoivent une convocation dans les 10 jours avant le début de formation par mail avec demande de confirmation. Cette convocation reprend le planning global fixé avec le stagiaire à la signature de la convention.

### **Déroulement des sessions à distance :**

La formation se déroule en vis à vis synchrone via visio-conférence avec des sessions d'une durée minimale de 3h30. Le lieu, le planning exact, les horaires et la durée des séances de formation sont convenus d'un commun accord entre les parties au plus tard le premier jour de la date d'effet de la convention ou du contrat de formation.

Une attention particulière est portée aux prérequis matériels nécessaires au bon déroulement des visioconférences (débit internet suffisant, ordinateur équipé d'un micro, de haut-parleurs et d'une caméra).

Le programme, joint en annexe à la convention lors de l'inscription, indique l'objet de l'action de formation, les objectifs, la durée, les moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre et le niveau de compétence requis.

Pour les sessions de formation individuelle, le formateur vous contacte par téléphone pour confirmer le rendez-vous. Pour les sessions collectives, les stagiaires reçoivent une convocation dans les 10 jours avant le début de formation par mail avec demande de confirmation. Cette convocation reprend le planning global fixé avec le stagiaire à la signature de la convention.

### **Prévention des interruptions de stage :**

Grâce à une approche personnalisée des besoins de chaque stagiaire, nos équipes mettent tout en œuvre pour favoriser l'engagement des stagiaires et prévenir les ruptures de parcours :

- Le déroulement, le planning et le(s) lieux de formation sont sélectionnés en amont de la formation, en commun accord avec le stagiaire en fonction de ses possibilités et contraintes et des disponibilités des formateurs.
- Les confirmations de RDV par téléphone pour les sessions individuelles et les convocations mails pour les sessions collectives permettent de limiter les interruptions de stages inopinées.

Par ailleurs, les conditions d'annulation ou cessation anticipée à l'initiative du Participant ou du formateur, sont indiquées au stagiaire lors de la signature de la convention ou du contrat de formation.

### **Evaluation de fin de formation et suivi post formation :**

À la fin de la formation, il est remis à chaque stagiaire son attestation de stage reprenant les dates, la durée et les objectifs visés par la formation ainsi que son certificat de réalisation.

Durant la formation, le formateur utilise différents moyen d'évaluation (QCM, exercice de mise en situation, test de fin de formation, ....) lui permettant d'évaluer le niveau du stagiaire vis-à-vis du contenu de la formation.

À l'issue du cours le formateur remplit également une fiche d'évaluation des acquis pour rendre compte de l'état d'avancement du stagiaire vis-à-vis des objectifs visés et souligner les points restant à améliorer.

Une enquête de satisfaction « à chaud » du stagiaire est également remplie à la fin de la formation afin de permettre à nos équipes d'améliorer sans cesse leur approche pédagogique et la qualité de leurs formations.

Par ailleurs notre équipe de formateurs reste à l'entière disposition des stagiaires en dehors des temps de formation afin de leur apporter les indications complémentaires qui pourraient être nécessaires.

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **Horaires :**

Les formations se déroulent en sessions de minimum 3h30, entre 9h et 18h, du lundi au vendredi.  
L'accueil des stagiaires s'effectue, au lieu prévu, 15 min avant l'horaire de début de la session.

### **Nos salles de formation :**

Lorsque nous ne nous déplaçons pas sur le site de votre choix, nous mettons à votre disposition les locaux les plus appropriés au bon déroulement de votre formation :

A Tarbes : nous travaillons principalement dans les salles de l'Association Liberty-Progress situés 124 Avenue du Régiment de Bigorre. Le siège de l'Association se situe 5 minutes à pied du centre-ville de Tarbes et de toutes commodités dont vous pouvez avoir besoin (restauration, magasin, pharmacie, arrêt de bus, hôtel, ...) Les locaux de l'Association sont conformes aux conditions d'accessibilité handicap.

A Pau : L'Association Liberty-Progress met également à notre disposition leur accès privilégié aux salles de la Cité Multimédia à deux pas de l'autoroute et de toutes commodités dont vous pouvez avoir besoin (restauration, magasin, pharmacie, arrêt de bus, hôtel, ...) Les locaux de la Cité Multimédia sont conformes aux conditions d'accessibilité handicap.

Autres salles de location : nous sommes attentifs aux conditions d'accessibilité et de sécurité lors du choix de la location des espaces de formation et nous veillons au confort de travail des stagiaires (environnement accueillant, wifi, équipements, proximité des lieux de restauration, ...)

### **Règlement intérieur :**

Le règlement intérieur s'applique à l'ensemble des stagiaires de formation continue qui doivent s'y conformer sans restrictions ni réserve. Il est adressé à chacun des stagiaires à la signature de la convention ou du contrat de formation.

### **Traitement des données personnelles (RGPD) :**

Les informations recueillies par FormaGest dans le cadre des conventions et contrats de formation professionnelle font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à assurer la gestion administrative, financière et pédagogique du stagiaire.

Seuls les membres habilités des services administratifs, pédagogiques et comptables de FormaGest, les personnels des organismes financeurs (OPCO, FAF) et services de contrôle de la formation professionnelle (DIRECCTE) auront accès à vos données. Les données vous concernant sont conservées au maximum 10 ans conformément à la réglementation de contrôle de la formation professionnelle. Au-delà, toutes les données sont détruites dans un délai de 1 an.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous adressant une demande écrite par mail à l'adresse : [contact@formagest.fr](mailto:contact@formagest.fr).

Par ailleurs, FormaGest et les prestataires pouvant intervenir en son nom s'engagent à respecter la confidentialité des données de l'entreprise et des stagiaires échangées en dehors ou durant la formation.

## **Droit à l'image :**

Par la signature de la convention ou du contrat de formation, le stagiaire est informé qu'il autorise, à titre gratuit, FormaGest:

- à le filmer /photographier/et ou enregistrer lors de la réalisation de l'action de formation visée à l'article 1 de la convention ou contrat de formation correspondant(e)
- à effectuer un montage, reproduire et diffuser ces images/enregistrements lors de projections à but non-lucratif.
- à publier ces images/voix sur ses outils de communication (web, multimédia, print).

Il est également informé de la possibilité de se rétracter à tout moment sur simple demande écrite par mail à l'adresse : [contact@formagest.fr](mailto:contact@formagest.fr).

## **Coordonnées :**

### **❖ *Référente pédagogique et administrative***

**LAURA KINDTS :**

Téléphone : 06 18 12 17 48

Mail : [contact@formagest.fr](mailto:contact@formagest.fr)

### **❖ *Référente handicap***

**LAURA KINDTS :**

Téléphone : 06 18 12 17 48

Mail : [contact@formagest.fr](mailto:contact@formagest.fr)